

que la lecture de cet ouvrage, tant sous le rapport historique qu'au point de vue littéraire.

Je viens d'émettre l'opinion qu'il faudrait, pour faire valoir le mérite de ce discours, en élaguer certains détails oiseux; je m'empresse de me dédire au nom de la curiosité; il serait assurément fâcheux de voir disparaître des particularités qui alourdissent le style, mais qui sont intéressantes au point de vue de la connaissance des idées et des mœurs du temps. Ainsi, par exemple, regretterais-je la suppression d'un passage (f° 4) qui me semble un petit problème à éclaircir. L'auteur, à cet endroit, parlant de nos anciennes « Lyonnoises », ne fait-il pas allusion à l'étrange maladie mentionnée par nos chroniqueurs et que rappelait récemment un de nos plus savants érudits? (M. Guigue : *Revue du Lyonnais*, décembre, p. 504.) N'y a-t-il pas une faute typographique dans l'original et ne faudrait-il pas, au lieu de « ès pays », lire « ès puy », ce qui serait conforme au récit de ces faits et se rapporterait également à ce que l'orateur venait de dire de la Samaritaine ?

Quoi qu'il en soit, et de ce minime détail, et du mérite littéraire de l'œuvre du prieur de Montrottier, ce discours, imprimé à Toulouse cette même année 1531, était une pièce complètement inconnue et que l'on peut croire unique. M. le président Baudrier en ayant fait l'acquisition voulut, comme il le dit lui-même, « partager sa bonne fortune avec le petit nombre de ses concitoyens à qui peuvent plaire quelques pages de vieux français éminemment lyonnaises. » Dans cette généreuse pensée, il en a confié la réimpression aux presses célèbres de la maison Perrin, et, comme ce livret, imprimé en caractères gothiques, a une valeur typographique, il a voulu que plusieurs pages de l'original, reproduites en *fac-simile*, accompagnassent la nouvelle édition; après quoi cette réimpres-